

2021
2024

BILAN DE MI-MANDAT

INSERTION & COHÉSION SOCIALE



PLUS
D'INFORMATIONS

seine 
&marne
LE DÉPARTEMENT



Forum cap emploi à Dammarie-Lès-Lys • 15/11/22



Visite de la ressourcerie Arile à Meaux • 17/08/22



Ressourcerie Arile à Meaux • 17/08/22



Visite de la ressourcerie Arile à Meaux • 17/08/22



Ressourcerie Arile à Meaux • 17/08/22



Ressourcerie Arile à Meaux • 17/08/22

LA SEINE-ET-MARNE S'ENGAGE POUR L'INSERTION ET LA COHÉSION SOCIALE



Jean-François PARIGI
Président du Département
de Seine-et-Marne



Bernard COZIC
Vice-président
en charge des solidarités

Soucieux de mettre en œuvre la politique du « juste droit », nous approfondissons nos mesures d'accompagnement vers l'emploi pour permettre aux personnes en situation de précarité de s'insérer durablement dans la société. Nous axons plus particulièrement nos efforts sur la territorialisation et l'adaptation de nos dispositifs d'insertion, en nous appuyant sur un réseau d'acteurs dense, pour que les allocataires du revenu de solidarité active (RSA), mais aussi les jeunes, les personnes en situation de handicap ou, encore, les demandeurs d'emploi de longue durée puissent trouver un emploi qui corresponde à leurs aspirations et leurs compétences.

**UNE FORTE AUGMENTATION DE L'INVESTISSEMENT DU
DÉPARTEMENT AU TITRE DE SA POLITIQUE D'INSERTION :**

16,7 MILLIONS €

consacrés aux dispositifs
d'insertion en 2024

+ 38,5 % depuis
le début du mandat

ENGAGEMENT

DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES DU RSA

Orientation vers les métiers en tension

Le Département propose un programme d'actions spécifiques destiné à orienter les allocataires du RSA vers les métiers en tension :

Le dispositif « Coup de pouce vers les métiers en tension »

permet d'identifier, former et accompagner les personnes vers des secteurs d'activité porteurs d'emplois comme l'hôtellerie, la restauration, les espaces verts, l'agriculture, les transports.

544 PERSONNES SUIVIES DONT :

**196 EN PARCOURS
DE RETOUR À L'EMPLOI**

148 EN PARCOURS DE FORMATION

L'Allocation départementale de retour vers l'emploi

Permet à ceux qui suivent le dispositif « Coup de pouce vers les métiers en tension » de couvrir les frais liés à la reprise d'un emploi et les accompagner dans la construction de leur projet professionnel pour qu'ils puissent sortir définitivement du RSA.

500€ À LA PRISE DE POSTE

**+ 500 € APRÈS 6 MOIS
SUR LE MÊME POSTE**

La Plateforme des métiers de l'autonomie

En partenariat avec le Département de l'Essonne, propose des formations et des emplois dans le secteur du médico-social.

1 000 PERSONNES CONCERNÉES

208 M€

pour financer l'allocation RSA de

33 600 Seine-et-Marnais



Forum de l'emploi organisé par le Département • 11/10/23

Dispositif emplois pérennes dans les collèges

Convaincu que le retour à l'emploi permet l'insertion durable des publics qui en sont éloignés, et considérant le besoin de main d'œuvre dans les collèges, notamment dans le cadre de la suppléance des agents absents, le Département a développé un dispositif d'accompagnement et d'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Cette mise à l'emploi permet à des publics en insertion d'acquérir une expérience professionnelle ainsi qu'un accompagnement ayant pour objectif le retour à l'emploi pérenne.

Levée des freins à l'emploi

Conscient que de nombreux obstacles rendent complexe le retour à l'emploi des allocataires du RSA, y compris pour les plus motivés d'entre eux, le Département développe des actions destinées à lever les freins périphériques à l'insertion, à l'image de la « **Plateforme Mobilités** » qui facilitent les déplacements, des **partenariats avec l'association SAMPS (Service d'Actions Médico-Psycho-Sociales) et la Fondation COS Alexandre GLASBERG** qui résolvent les problématiques de santé ou, encore, du dispositif « **La Balle au Bond** » qui développe des modes de garde des jeunes enfants ponctuels.

377 000 HEURES DE SUPPLÉANCE RÉALISÉES DANS LES COLLÈGES DE SEINE-ET-MARNE DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT

DANS LES PROCHAINES ANNÉES, EXTENSION DU DISPOSITIF À D'AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉS



ENGAGEMENT

EN FAVEUR DES SEINE-ET-MARNAIS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SOCIALE

Partenariat avec les acteurs économiques de Seine-et-Marne

Le Département met en œuvre des partenariats avec certains acteurs économiques majeurs du territoire pour développer des programmes d'insertion professionnelle : création de chantiers d'insertion qualifiants, échanges d'informations et de bonnes pratiques, recensement des besoins en main d'œuvre, visites de découverte.

Château de Fontainebleau, Orange, APRR, Chambre de commerce et d'industries de Seine-et-Marne, ADPC

SUBVENTION DE DROIT COMMUN :

389 500 € attribués chaque année.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

EN 2022 ET 2023 : 100 000 €

pour traverser une situation budgétaire compliquée liée à l'augmentation du nombre et à la précarisation des personnes accueillies, mais aussi au contexte inflationniste qui a fortement impacté le montant des charges de fonctionnement et le prix des denrées alimentaires.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

EN 2024 : 100 000 € pour valoriser le travail réalisé auprès des femmes enceintes ou avec des enfants de moins de trois ans.

Ce soutien s'ajoute à celui qu'apporte le Département aux associations œuvrant à l'insertion et à l'accompagnement des victimes d'infractions pénales, favorisant l'accès aux droits et engagées sur l'insertion sociale et médico-sociale des Seine-et-Marnais.

Ressourcerie Arile à Meaux • 17/08/22



Soutien aux associations caritatives

Le Département apporte un soutien financier nécessaire au bon fonctionnement des associations caritatives historiquement implantées en Seine-et-Marne.

Croix-Rouge, Secours populaire, Secours catholique, Resto du Cœur et Banque alimentaire de Paris IDF

Soutien à la jeunesse

Pour lutter contre la précarité des jeunes Seine-et-Marnais, le Département intervient à travers le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) qui apporte une aide individuelle ponctuelle et finance des projets collectifs pour faciliter la résolution des difficultés rencontrées par les 18-25 ans par l'intermédiaire d'une dynamique de groupe. En parallèle, il est **un partenaire essentiel des Écoles de la deuxième chance, des Missions locales et des structures proposant aux jeunes des solutions de logement.**

4 250 000 €

mobilisé en faveur de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans/

Participation au dispositif PALCA

Afin d'améliorer la prévention de la récidive chez les auteurs d'infractions, le Département a décidé de participer à l'expérimentation d'une « justice thérapeutique » (dite Dispositif PALCA - Parcours d'Accompagnement et de Lutte contre les Conduites Addictives), lancée par le Tribunal judiciaire de Meaux, en partenariat avec l'Association ARILE.



Visite de la ressourcerie Arile à Meaux • 17/08/22

Il s'agit de proposer une offre globale de soins aux personnes faisant l'objet d'une procédure judiciaire afin d'atténuer la peine encourue ou de s'y substituer. En apportant son soutien, le Département permettra la montée en puissance du dispositif dont les éléments de bilan sont déjà très satisfaisants sur sa première année de mise en œuvre.

En 2023 : **60 PERSONNES ORIENTÉES PAR LE TRIBUNAL JUDICIAIRE** de Meaux sur le dispositif PALCA
39 personnes sont allées au terme du parcours.

SUBVENTION : 50 000 €
par an pendant trois ans.



Ressourcerie Arile à Meaux • 17/08/22

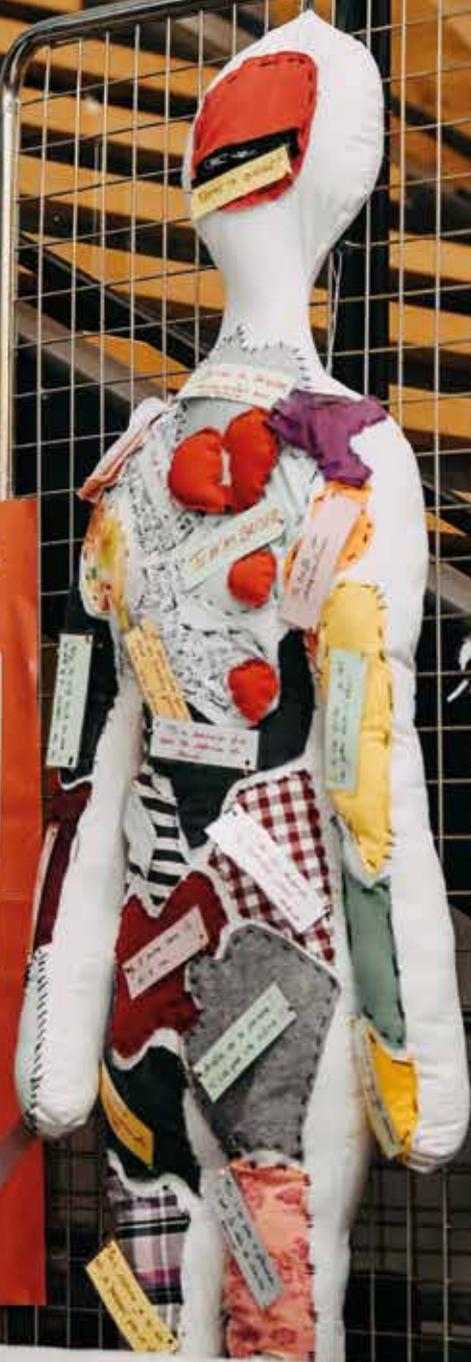


VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES
Au travail, à la maison,
dans l'espace public...

**RÉAGIR
PEUT TOUT
CHANGER**

VIOLENCES FEMMES INFO
**APPELEZ LE
3919***

STOP VIOLENCES FEMMES GOUVERNER
#NeRienLaisserPasser



Soirée de sensibilisation contre les violence dans le couple - 24/11/23

DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Le Département entend agir comme pilote de la lutte contre les violences intrafamiliales, au regard de ses compétences et en complémentarité des actions déployées par les autres acteurs mobilisés sur ce sujet, notamment l'État, à travers 4 grandes opérations.

Plan d'actions de lutte contre les violences intrafamiliales

Structuré autour de 4 axes : mieux observer le phénomène des violences intrafamiliales, mieux former les professionnels du Département, mieux informer les publics et mieux protéger les victimes.

Commission extraréglementaire de lutte contre les violences intrafamiliales

Installée en juin 2022, elle assure, à l'échelle départementale, le pilotage et le suivi du plan d'actions, ainsi que la coordination des acteurs œuvrant en la matière.



Soirée de sensibilisation contre les violence dans le couple • 24/11/23

Renforcement du soutien apporté aux associations intervenant en matière de lutte contre les violences intrafamiliales

Par le biais d'un appel à projets destiné à améliorer la prise en charge des victimes, à apporter une information accessible à tous sur les dispositifs et lieux de prise en charge mais aussi à favoriser l'interconnaissance des acteurs pour mieux coordonner l'action des différents partenaires.

APPEL À PROJETS 2022-2024 :

199 500 €

ALLOUÉS À 5 STRUCTURES

SOS Femmes, Paroles de femmes, AVIMEJ, CA Marne-et-Gondoire et Maison des loisirs et de la culture de Cesson – Vert Saint Denis.

Soutien aux associations de lutte contre les violences intrafamiliales

5 structures sont aidées chaque année par le Département pour un montant global de **130 000 €**.



Soirée de sensibilisation contre les violence dans le couple • 24/11/ 23

LE PLAN DÉPARTEMENTAL D'INSERTION ET DE RETOUR VERS L'EMPLOI 2024-2028

Depuis février 2024, Le Département de Seine-et-Marne dispose d'un nouveau Plan Départemental d'Insertion et de retour vers l'Emploi 2024-2028.

Il s'agit d'un document stratégique qui traduit la volonté politique et les grandes orientations de notre collectivité, chef de file en matière de solidarités, pour mieux accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion et mieux coordonner ses actions avec les autres acteurs du territoire.

Le nouveau PDIE vise toutes les personnes en parcours d'insertion, et non plus seulement les allocataires du RSA, et porte une stratégie ambitieuse pour répondre aux besoins du territoire, en adéquation avec les ressources existantes, et permettre à chaque Seine-et-Marnais une insertion sociale et professionnelle efficace et durable.

LES 20 ACTIONS QU'IL COMPREND S'ARTICULENT AUTOUR DE 4 ORIENTATIONS PRINCIPALES :

- Garantir une orientation et un accompagnement adapté mettant l'utilisateur au cœur de son parcours.
- Renforcer et développer les actions orientées vers la levée des freins périphériques à l'insertion.
- Poursuivre le renforcement du lien avec les acteurs économiques afin de favoriser l'accès à l'emploi durable.
- Améliorer le pilotage et l'efficacité de la politique insertion.

Au titre de cette dernière orientation, le Département fait évoluer la gouvernance de ses équipes pluridisciplinaires, chargées d'examiner les situations individuelles problématiques des allocataires du RSA, et celle de sa Commission départementale de coordination du RSA, dont l'objet est d'échanger et de partager des diagnostics entre élus, services départementaux et partenaires, pour aboutir à des standards partagés dans l'analyse des situations individuelles des allocataires du RSA.



Forum de l'emploi organisé par le Département • 11/10/23



Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

